

# Les villes moyennes à l'avant-poste de la transition écologique

1er mars 2021 / [Matthieu Ombrouck](#), [Lucas Richard](#), [Valentina Richard Romei](#) et [Akim Viennet](#)



Pour réaliser la transition écologique, les villes moyennes sont un atout essentiel, selon les auteurs de cette tribune. Proposant un cadre de vie agréable tout en rendant les commerces et nécessités accessibles sans voiture, elles pourraient être le fer de lance de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

---

- *Matthieu Ombrouck, Lucas Richard, Valentina Richard Romei et Akim Viennet sont étudiants en physique, économie, ou sciences politiques. Ils ont réfléchi pendant un an sur le rôle que peuvent jouer les villes intermédiaires dans la transition écologique. Ils ont réuni les connaissances disponibles sur le sujet dans un rapport, afin d'en faciliter l'accès aux élus et aux citoyens.*
- 

Centres-villes saturés ou désertés, règne de la voiture individuelle, étalement urbain, îlots de chaleur, forte dépendance alimentaire au marché agricole mondial... Construire des villes plus écologiques — c'est-à-dire (notamment) qui émettent le moins de gaz à effets de serre possible, tout en étant plus agréables à vivre — devient urgent. Pour ce faire, nous pensons qu'il est essentiel de nous appuyer sur les villes moyennes.

Ces villes, qui comptent entre 20.000 et 200.000 habitants, et abritent un quart de la population française, présentent des atouts insoupçonnés pour imaginer une transformation en profondeur de l'organisation de nos territoires et de nos modes de vie, au profit d'une véritable transition écologique. Leurs spécificités par rapport aux grandes métropoles sont nombreuses : tissu urbain bien moins dense qui permet de préserver un cadre de vie relativement apaisé, proximité avec les territoires ruraux, plus grande possibilité de démocratie locale...



Habitants de Figeac réunis lors de l'installation d'une première éolienne dans un parc à gouvernance locale.

Le transport étant le premier pôle d'émission de gaz à effet de serre des villes moyennes (45 % des émissions de ces territoires, si on exclut l'industrie — voir p. 7), il est

nécessaire de **sortir du cercle vicieux de la voiture** : elle encourage l'étalement urbain, qui lui-même rend nécessaire son usage.

Une des solutions consiste à développer des « *quartiers mixtes* », où il soit possible de tout faire à pied ou en vélo. Ces îlots de vie allient en général lieux de résidence, de commerces, d'emplois, d'activités culturelles, comme dans **le quartier du Grand Large, à Dunkerque**. Élément central de ce dispositif, l'habitat intermédiaire — sorte d'hybride, de trois étages, entre la maison individuelle et l'immeuble, avec jardin ou cour. Une solution judicieuse pour répondre à la fois aux **besoins de calme et d'espace des habitants** et à la création d'une densité de population suffisante à l'essor des commerces de proximité. Bénéficiant d'une densité de population moindre que dans les grandes métropoles, les villes moyennes pourront miser plus facilement sur le développement de ce type d'habitat.

La création des commerces de proximité pourra être encouragée par les municipalités. Par exemple, en mettant à disposition des pieds d'immeuble à loyer modéré pour les petits commerces ou les coopératives. Et, dans le même temps, en luttant contre la concurrence des centres commerciaux, via notamment des moratoires limitant leur installation, **comme à Lorient**. À l'heure où de nombreux habitants des métropoles disent vouloir changer de cadre de vie, cette autre façon d'envisager la vie en ville pourrait constituer un nouveau modèle de développement, qui augmenterait l'attractivité des villes moyennes.

## **Faciliter les projets de résilience agricole**

Un autre avantage des villes moyennes est leur proximité géographique avec les territoires ruraux, qui facilite les projets de résilience agricole. Par exemple, grâce aux « Projets alimentaires territoriaux » (**PAT**), accords qui peuvent être signés entre une ville et des communes rurales voisines. Par ce biais, la ville peut subventionner l'installation d'agriculteurs, bio de préférence, qui, ensuite, fourniront en produits locaux les cantines et, autant que faire se peut, les restaurateurs et les citoyens. Mouans-Sartoux, dans les

Alpes-Maritimes, s'est déjà engagée dans un PAT et a aussi créé une **Maison d'éducation à l'alimentation durable (MEAD)**.

Cette façon de relocaliser les pratiques alimentaires ouvre la possibilité de se rapprocher d'une certaine forme d'autosuffisance alimentaire des territoires, et aurait des conséquences importantes sur la réduction des gaz à effets de serre puisque le transport des denrées représente **près de 20 % des gaz à effet de serre liés à notre alimentation**.

Aujourd'hui, un constat s'impose : de nombreux projets d'énergies renouvelables ne sont pas pensés en adéquation avec les spécificités des territoires et de leurs habitants — trop peu consultés. De ce fait, ils restent souvent bloqués par les recours, comme à **Veulettes-sur-Mer**.

## **Une démocratie locale plus facile à mettre en place**

Les élus des villes moyennes le reconnaissent : parce qu'il existe une plus grande proximité entre citoyens et décideurs locaux dans ces villes que dans les grandes métropoles, il sera plus aisé d'y développer des projets en concertation avec les habitants et les communes rurales voisines, et de les faire aboutir, par une plus juste attention au territoire et à ses habitants.

Dans le cadre de « *projets à gouvernance locale* », dits aussi « *projets citoyens* » (regroupés sur cette **carte d'Énergie partagée**), ces villes peuvent associer les citoyens et les collectivités aux différentes étapes du projet : choix de l'énergie, lieu d'installation, montage, financement. Ce qui donne de belles réussites : à Figeac, dans le Lot, fermiers et habitants se sont alliés avec la municipalité et des coopératives locales **pour installer des éoliennes et des panneaux solaires**, afin de diversifier les revenus des agriculteurs et participer à l'alimentation de l'agglomération voisine en énergie bas carbone.

## **Un cadre qui favorise le développement de pratiques plus sobres**

Ces projets qui associent les citoyens favorisent aussi leur prise de conscience des enjeux environnementaux et climatiques, essentielle au développement de pratiques plus sobres, notamment en matière de régime alimentaire, d'habitudes de chauffage, de transport et de consommation. La ville de Saint-Nazaire est à la pointe de cette dynamique : avec **la biennale de la transition écologique**, elle recueille les idées de citoyens et d'entrepreneurs pour amplifier la transition écologique, maintient un lien entre la municipalité et les citoyens sur ce sujet et travaille à sensibiliser les enfants avec des projets dans les écoles.

Car la transition écologique restera lettre morte sans une participation active de la population. **L'exemple national de la Convention citoyenne pour le climat** montre que des citoyens tirés au sort sont susceptibles de s'approprier en profondeur les enjeux de la transformation écologique et de proposer des mesures ambitieuses. Pourquoi ne pas encourager ce désir d'investissement via des conventions citoyennes locales ? Bien sûr, en veillant à établir des procédures qui engagent les élus à mettre en œuvre l'aboutissement de la concertation, pour éviter que les citoyens ne se sentent trahis, **comme c'est le cas aujourd'hui avec la Convention citoyenne pour le climat.**

**Lire aussi :** Ah ! qu'il est doux de vivre loin des métropoles

**Source :** Courriel à *Reporterre*

**Photos :** .chapo : l'habitat intermédiaire dans le quartier du Grand Large, à Dunkerque © Agence Philippe Thomas  
. Figeac © Énergie partagée

- *Dans les tribunes, les auteurs expriment un point de vue propre, qui n'est pas nécessairement celui de la rédaction.*

► *Titre, chapô et intertitres sont de la rédaction.*

- Emplacement : Accueil > Tribune >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Les-villes-moyennes-a-l-avant-poste-de-la-transition-ecologique>